

**PARTENARIAT-UdeM**

**Soutien aux initiatives de collaboration DU QUÉBEC entre les chercheuses et chercheurs de l’UniversitÉ de MontrÉal et des entreprises ou organismes partenaires privÉs du QuÉbec**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Concours ouvert**

**Directives**

Le ministère de l’Enseignement supérieur (MES) du Québec soutient la réalisation de mandats stratégiques par les établissements d’enseignement supérieur dont l’un vise à encourager les collaborations entre les universités et les entreprises du Québec. Le programme *PARTENARIAT-UdeM* est un programme de financement de projets de recherche et développements collaboratifs, administré par le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l’innovation.

**OBJECTIFS**

Ce programme de financement vise à encourager et à soutenir des projets de recherche et d’innovation menant à l’implantation et à la diffusion d’innovations sociales ou technologiques au sein d’entreprises privées ou d’organisations du Québec par le biais de projets collaboratifs.

**PRINCIPAUX CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ**

* La demande doit être déposée par une professeure ou un professeur de l’UdeM (professeure régulière ou professeur régulier, ou équivalent, selon les termes de la convention collective) ;
* La collaboration doit s’établir avec au moins une entreprise ou une organisation québécoise (voir admissibilité ci-dessous) ;
* Le partenaire doit contribuer à hauteur de 50 % du budget total.

**PARTENAIRE ADMISSIBLE**

Le projet doit être mené en collaboration avec une ou plusieurs entreprises privées (à but lucratif ou non lucratif, comme des associations, des regroupements) dont au moins une est du Québec.

Contribution minimum du ou des partenaires québécois admissibles : 50 % des coûts du projet (en espèces ou en nature).

Les organismes publics et parapublics, tels des municipalités, des centres de services scolaires, des hôpitaux, des sociétés de transport, peuvent aussi être inclus comme partenaires dans le montage des projets.

Selon le type de collaborations et les partenaires impliqués dans le projet, il se pourrait que des ententes de collaborations doivent être conclues entre l’Université de Montréal et un ou plusieurs de ces partenaires. De même, des certificats éthiques pourraient être nécessaires à l’exécution du projet ; si c’est le cas, ils devront être obtenus avant le démarrage du projet.

**FINANCEMENT**

Le budget maximal est de 100 000 $ par projet (soit 50 000 $ provenant du programme et 50 000 $ du ou des partenaires). Toutefois, des demandes supérieures à ce montant pourront être considérées. Les demandes supplémentaires devront être justifiées. L’enveloppe réservée au concours est de 500 000 $ et nous anticipons le financement de près de 10 projets.

Le montage financier du projet doit comprendre une contribution minimum du ou des partenaires admissibles de 50 % des coûts du financement (en espèce ou en nature).

Dépenses admissibles :

* Personnel de recherche ;
* Matériel et fournitures ;
* Services et plateformes.

**DurÉe**

La durée des projets est d’une année.

**CRITÈRES D’ÉVALUATION**

1. Pertinence et caractère innovant du projet ;
2. Adéquation de la solution avec les besoins exprimés par les milieux ;
3. Arrimage avec les priorités stratégiques institutionnelles ;
4. Pertinence, complémentarité et engagement des partenaires dans le projet ;
5. Déploiement des prochaines phases, réalisme du calendrier et du budget ;
6. Retombées du projet collaboratif en matière de création de valeurs sociale et économique **pour le Québec**, de formation de personnel hautement qualifié et d’étudiants.

**DATE**

Il s’agit d’un appel ouvert. Les demandes peuvent être déposées en tout temps. L’appel restera ouvert jusqu’à épuisement des fonds.

**PrÉsentation d’une demande**

1. Formulaire d’identification (vous devrez indiquer si des transferts de fonds doivent être effectués vers un centre affilié ; il n’y a pas de transfert de fonds possibles vers d’autres universités dans le cadre de ce programme) ;
2. Description (3 pages au maximum) ;
3. Budget, justification, ventilation (fichier Excel et 2 pages au maximum pour la justification) ;
4. Lettre d’appui d’une ou des entreprises privées impliquées dans le projet qui doit comprendre les éléments suivants :
	* Confirmation de la participation au projet et description de l’engagement de l’entreprise ;
	* Pertinence du projet pour l’entreprise ;
	* Description de la collaboration ;
	* Contribution : confirmer le type de contribution (en espèce ou en nature) et le montant des contributions. Pour les contributions en nature, l’entreprise doit détailler les contributions et indiquer la valeur attribuée.
5. CV abrégé (4 pages) de la chercheuse ou du chercheur principal.

Dépôt de la demande par courriel, à l’adresse : inven-t@umontreal.ca

**INFORMATIONS**

Veuillez contacter l’équipe d’Inven\_T, inven-t@umontreal.ca

**L’équipe d’Inven\_T offre un soutien à la préparation de votre demande ainsi qu’un appui aux projets d’innovation sociale à toutes les étapes de réalisation.**

Inven\_T, Soutien à l’innovation sociale et technosociale
Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV)



**Réservé au BRDV**

No :

Année budgétaire :

**Proposition**

**Partenariat UdeM**

|  |
| --- |
| **Chercheuse ou Chercheur principal** |
|  Nom et prénom :  |  Matricule :  |
|  Département :  |  Fonction et rang : |
| **Établissement de gestion des fonds** (*indiquer si les fonds seront gérés à l’UdeM ou si un transfert de fonds doit être effectué vers un centre affilié ; il n’y a pas de transfert de fonds possibles vers d’autres universités dans le cadre de ce programme*) :  |
|  [ ]  |  Université de Montréal |  Code de l’unité d’administration des fonds : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |  |  |
|  [ ]  |  Centre affilié |  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |
| **Identification de l’entreprise** *(copier les lignes si plus d’une entreprise)* |
|  Nom de l’entreprise : |
|  Nom et prénom de la personne contact :  |
|  Fonction de la personne contact : |
|  Adresse courriel :  |
|  |
|  **Titre du projet :**  |
|  |
|  **Résumé du projet (max. 5 lignes)***Le résumé du projet pourra être utilisé dans nos communications en lien avec le programme de financement.*  |
|  |
| Le projet nécessite-t-il un certificat éthique ou un certificat de déontologie animal ? (communiquez avec le comité approprié) | [ ]  Oui | [ ]  Non |
|  |  |  |
| Est-ce que vous ou un membre de votre équipe êtes en situation de conflit d’intérêts avec un des partenaires contributeurs ? | [ ]  Oui | [ ]  Non |
|  |
| **Signatures**  |
|  |
| Chercheuse principale ou chercheur principal :  | Date :  |
|  |  |
| Direction du département :  | Date :  |

*Transmettre votre proposition en un seul fichier PDF ou Word, par courriel à* *inven-t@umontreal.ca*

* *Le formulaire d’identification de la proposition et signatures*
* *La description du projet (3 pages maximum)*
* *Le budget (fichier Excel et justification, 2 pages maximum)*
* ***Lettre d’appui détaillée*** *de l’entreprise partenaire (1 lettre par entreprise)*
* *CV abrégé de la chercheuse ou du chercheur principal (4 pages)*